

Médecine du travail

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1976)**

Heft 347

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1023545>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Médecine du travail

Sans grand bruit, avec des moyens limités, le « Groupement romand d'hygiène industrielle et médecine du travail » agit pour « promouvoir l'hygiène et la sécurité dans les entreprises et pour développer, aussi bien chez les médecins, les ingénieurs, les chimistes et tous les techniciens, qu'après des employeurs et des travailleurs, une meilleure connaissance relative à tous les problèmes de la sécurité, de l'hygiène, de l'ergonomie et de la médecine du travail en général ».

Une modeste brochure a été publiée à l'occasion du vingtième anniversaire du groupement. Elle rappelle les étapes de ce « commando » au cours des deux dernières décennies, et publie des notes sur la médecine du travail (professeur Marc Lob), sur la prévention des accidents (M. Georges Maulaz), sur l'hygiène industrielle, science de l'environnement professionnel (M. Michel Guillemin), sur l'ergonomie (professeur Paule Rey), ainsi que sur la psychologie du travail (professeur Michel

Rousson). Deux interviews complètent le cahier, ceux d'un industriel, M. de Kalbermatten, directeur de Bobst & Fils S.A., et d'un syndicaliste, M. Roger Besuchet, secrétaire central de la FTMH, qui tous deux sont favorables au développement de la médecine du travail.

Dans la Suisse entière

Notons, pour compléter notre information, que le Groupement romand et un groupement similaire en Suisse alémanique ont constitué, en 1973, la Société suisse de médecine, d'hygiène et de sécurité du travail. Parmi les réalisations de cette société, relevons la formation d'une commission des valeurs MAC, ces valeurs qui ont tant d'importance pour les travailleurs en contact avec des émanations nocives à la santé.

Quant au Groupement romand, il met sur pied un groupe de travail pour l'enseignement de la sécurité aux travailleurs.

Du pain, des jeux mais surtout de l'argent

Le sport est-il un facteur de l'économie ? La « Schweizerische Handelszeitung » a publié dans son numéro 3 de cette année une étude approfondie sur le ménage financier des huit équipes faisant partie de la Ligue nationale A de hockey sur glace. Si nous prenons le tableau récapitulatif, nous constatons qu'une équipe a réalisé un excédent de plus de 180 000 francs dans son compte de pertes et profits de la saison 1974/1975 : le HC Berne, champion suisse. Les recettes ont été supérieures à 1,8 million de francs. Des données chiffrées sont indiquées pour quatre autres équipes : Ambri, comptes équilibrés avec 500 000 francs aux recettes et aux dépenses, Villars, comptes également équilibrés avec environ 213 000 francs aux recettes et aux dépenses, Klo-

ten, déficit de 27 000 francs sur 307 000 francs de dépenses, et Langnau, déficit de 12 000 francs sur 271 000 francs de dépenses. Pour Bienne, les personnes interrogées ont indiqué que les comptes étaient équilibrés, sans donner d'autres explications et, enfin, Chaux-de-Fonds et Sierre n'ont donné aucune explication sur leurs finances.

Le confidentialisme à l'honneur dans les entreprises commerciales paraît donc avoir fait partiellement école dans les clubs sportifs...

Des supporters aux militants

L'article cité contient d'utiles indications qui permettent de conclure qu'un club important doit être administré comme une entreprise pour éviter les surprises financières désagréables. Conclusion provisoire : le dévouement des « supporters » des clubs inspirera-t-il les militants politiques ?

Le débat sur la participation et le compromis allemand

Le débat sur la participation a donc été, on a pu le lire dans toute la presse suisse, « relancé » par la déclaration syndicale de mercredi 21 janvier plaidant sans équivoque pour le « oui » à l'initiative et le « non » au contreprojet. Voilà une prise de position qui n'aura, on le souhaite, surpris personne, non plus que le soutien du Parti socialiste à cette même initiative !

En réalité, par le jeu du calendrier des votations fédérales, il y a bien longtemps que le débat sur la participation est lancé et bien lancé. Depuis des mois et des mois, sans faiblir, le patronat diffuse à grands frais une propagande énergique contre les propositions de la gauche ; et c'est à peine si, de ce côté-là de l'échiquier politique, on s'est donné le temps de souffler lorsque l'on apprit que la votation ne serait organisée que le 21 mars prochain.

Face à ce déploiement de forces, les syndicats se sont jusqu'ici contentés de maintenir la pression de leurs troupes par une diffusion irrégulière de communiqués divers et par l'organisation de discussions à usage interne. A n'en pas douter pourtant, la semaine passée aura été capitale dans l'optique du 21 mars : le climat va véritablement changer après les différents épisodes de l'« affaire » Bulova ; la fermeté des travailleurs reconnus comme des interlocuteurs valables, même si la question horlogère n'a reçu là qu'une réponse partielle, et l'entrée en lice intelligente et opportune des syndicats, auront donné du poids aux revendications de la gauche.

De l'étranger aussi nous parviennent des informations propres à donner une autre dimension à l'affrontement helvétique sur la participation.

En Allemagne fédérale, après six ans et plus de discussions passionnées sur la « cogestion », les deux blocs politiques SPD/FDP et CDU/CSU viennent de se mettre d'accord sur un compromis pratique, propre à dégeler tout un climat politi-